



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculture

Question écrite n° 78159

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par la filière apicole face à l'invasion du frelon asiatique. Cette invasion pourrait avoir des conséquences graves sur les ruches et la biodiversité. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour faire face à cette menace.

Texte de la réponse

Le rapport du député Saddier « Pour une filière apicole durable » et les différentes études effectuées ont montré que la surmortalité des abeilles était multifactorielle. L'impact du frelon asiatique sur les ruchers est avéré mais variable et difficile à établir. Des expérimentations de moyens de lutte, notamment le piégeage des fondatrices, ont été menées en Aquitaine en lien avec des associations d'apiculteurs et avec l'appui financier du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Les résultats n'ont pas été concluants tant pour ce qui concerne l'efficacité des pièges que leur sélectivité vis-à-vis des autres insectes. La destruction des nids est également préconisée. Cette opération est délicate. Elle peut s'avérer dangereuse pour ceux qui la réalisent et, en outre, pour être efficace doit se dérouler à la période la plus appropriée, avant l'envol des fondatrices. Un premier réseau de surveillance de l'extension de l'insecte a également été mis en place sous la responsabilité du Muséum national d'histoire naturelle. Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche s'est associé au ministère en charge de l'écologie ainsi qu'aux autres ministères concernés pour assurer la mise en place d'une stratégie globale d'intervention. Le ministère en charge de l'écologie a lancé le 10 février 2010 une consultation des services de l'État, des organismes scientifiques, des instances d'évaluation et des parties prenantes afin d'initier des programmes expérimentaux sur cette question et de mobiliser les réseaux de scientifiques et d'experts. Cette mission fera le point sur la connaissance et la diffusion de cette espèce ainsi que sur les risques encourus, tant du point de vue de la sécurité que des impacts sur les activités économiques ainsi que sur le milieu naturel. Elle proposera, sur la base de ces résultats, un plan d'action général.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78159

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5143

Réponse publiée le : 29 juin 2010, page 7227